

ADEAS
ASSEMBLEE GENERALE 2020
Samedi 27 février 2021
ORDRE DU JOUR

- I) Rapport financier**
- II) Rapport Moral**
- III) Budget prévisionnel**
- IV) Conseil d'administration**
- V) Questions diverses**

Les Présences

Il y a 23 présents ou représentés le quorum étant atteint l'assemblée générale peut se tenir. (Feuille de présence en **annexe 1**)

I-Rapport financier _CF pièce jointe (**annexe 2**)

Il est à noter que d'une part, l'association a commencé l'année 2020 avec 35000 euros disponibles et l'a finie avec: 39000 euros. Et que d'autre part nous avons reçu 284€ de dons.

Seul un loto a pu se tenir, début mars 2020 , ce qui est un gros manque à gagner pour nous.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

II-Rapport Moral

- 1) Rapport d'activités

En faisant ce que tout bon administrateur doit faire : *archiver*, j'ai pris la mesure des conséquences désastreuses de cette pandémie qui n'en finit pas, sur l'avenir de l'accueil de loisirs ADEAS.

Nous avons saisi toutes les opportunités, possibles et accueilli au centre tous les enfants que les parents ont bien voulu nous confier. Ceci dans le strict respect des différents protocoles sanitaires préconisés par la DDCS y compris : fermer quand il le fallait.

Résultat des courses, le chiffre du nombre d'enfants accueillis est tombé de moitié.

Pourtant, les animateurs, Hugo, Danaé et Elodie, ont fait le maximum pour que l'accueil puisse continuer, en prenant toutes les précautions requises et même quelquefois en allant au-delà pour rassurer les parents.

Les parents : Nous avons fait rapidement le tour des parents pour connaître les raisons qui font qu'ils ne nous confient plus leurs enfants. Trois familles ont choisi de mettre leurs enfants dans un autre centre (Moisselles) pour plusieurs raisons dont celle du tarif, du manque d'espace pour les recevoir, du peu d'activités proposées aux enfants.

Nous sommes en attente d'une deuxième salle pour pouvoir diversifier nos animations et séparer les enfants quand il le faut.

Le service civique : Le 18 décembre 2020, après un long temps et de différentes tractations avec l'administration, nous avons eu l'homologation pour pouvoir recevoir des jeunes volontaires en service civique. Jusqu'à ce jour et encore aujourd'hui, les contrats avec les volontaires sont passés par l'intermédiaire de la FACEL (Fédération des Associations Culturelles, Educatives et de Loisirs)

Nous ne ferons appel à ce nouveau service qu'à partir de juin, pour remplacer Reine Salomé et peut-être en prendre un deuxième ? si les effectifs remontent.

L'équipe d'animation composée à la base par Danaé et Hugo, s'est enrichie :

- D'Elodie qui a été embauchée comme animatrice à la rentrée de septembre 2020 en CDD de 4 mois renouvelable. Il a été renouvelé une fois (jusqu'au 30 avril 2021) et en cas de besoin, peut l'être encore une fois (jusqu'au 31 août 2021).Elle est déjà connue des enfants et des parents puisqu'elle est présente sur le centre depuis plusieurs années. D'abord en tant que stagiaire bénévole puis en tant que volontaire en service civique. Une question s'est posée : peut-on prolonger le contrat d'Elodie. ? La faisabilité de cette éventualité est à l'étude.
- De Reine-Salomé comme volontaire en service civique, depuis le 9 novembre 2020 en partenariat avec le FACEL, jusqu'au 8 juin 2021.
- D'Eloan, jeune lycéen qui vient seconder les animateurs, les mercredis et les jours de vacances, quand ils en ont besoin.

Du point de vue de la trésorerie, comme nous venons de le voir, nous avons une avance confortable, cela nous permet pour l'instant, d'amortir cette baisse vertigineuse de fréquentation et donc de revenu.

La CAF et la mairie nous ont aidés et nous aident encore aujourd'hui, à dépasser ce manque d'activité en nous versant des subventions Le fait d'avoir inscrit les trois animateurs au chômage partiel nous a permis de ne payer qu'une partie des charges sociales sur les salaires, ce qui a été un plus pour alléger les dépenses.

Le dernier CA nous a permis de faire le tour des différents critères mettant un frein à la pleine reprise de l'activité de l'accueil de loisirs ainsi que sur le nombre d'enfants à l'accueil du soir.

Il a pu être constaté que : Outre les familles ayant retirés leurs enfants pour les raisons évoquées plus haut, beaucoup de parents étant en télétravail ou au chômage partiel ou total, et n'ont donc plus l'obligation de laisser leurs enfants après l'école ou pendant les vacances scolaires.

Il y a maintenant un an à quelques semaines près que cette situation dure. Il ne faudrait pas que cela se poursuive trop car autrement nos animateurs s'occuperont à se garder entre-deux !!

- Il a été évoqué aussi une ambiance quelquefois anxiogène due aux différentes interprétations des mesures à prendre, ainsi que des maladroites mal vécues par les enfants.
- Un autre point a été soulevé, il s'agit des vacances d'été. Certains parents souhaitent que le centre ne ferme pas. Ce qui obligerait l'équipe d'animation à étaler leurs vacances.

Le CA, soucieux de répondre au mieux aux attentes des parents tout en préservant le libre-choix des animateurs, a décidé d'envoyer à chaque famille un questionnaire pour connaître leurs intentions pour ces vacances d'été. Ceci pour pouvoir se projeter réellement et anticiper, les mesures à prendre. (Questionnaire mis en **annexe 3**)

Des questions se posent pour répondre à cette éventualité.

- Quel seuil minimum d'enfants à accueillir fixons-nous pour permettre l'ouverture en août ?
- Si la décision est prise d'ouvrir, faudra-t-il embaucher du personnel pour cette période ?

En conclusion, cette année 2020 qui était prometteuse et devait voir l'épanouissement de l'accueil de loisirs, à vue au contraire, son rétrécissement telle une peau de chagrin. Il faut juste souhaiter que la pandémie dépassée, la confiance des parents reviennent envers l'accueil revienne.

Dans cette perspective, nous avons déjà pensé à plusieurs manières de rebondir qui seront évoquées dans les projets pour 2021.

2) **rapport des commissions**

Les activités extérieures ; juste un loto sur les deux programmés et pas de bourse sur les deux prévues.

Nous n'avons pas encore retenu de nouvelles dattes avec les mairies concernées, car nous naviguons à vue, comme tout le monde en ce moment.

3) **Les prévisions:**

1) Les projets : déjà dans les cartons

- L'entente entre les mairies : celle de Baillet et celle de Maffliers par le truchement des deux centres de loisirs, avaient permis de se projeter pour offrir aux enfants des deux communes, la possibilité de participer à un camp de vacances à la neige. Les restrictions appliquées en ce qui concerne les centres avec hébergement plus l'absence de remontées-pentes, ont fait que pour cette année 2021 le projet est annulé mais pas abandonné. Il faudra le réactiver pour 2022.

- Une nouvelle offre en direction des jeunes adolescents ayant quitté la structure récemment (en 6^{me}). Il leur ait proposé de venir au centre pendant les vacances scolaires, à un tarif attractif, et de prendre en charge de petites animations, encadré par un animateur. Il s'agit de les responsabiliser, ce qui doit les aider à prendre leur place dans la société. Pour les plus âgés qui veulent se joindre à l'équipe d'animation, nous leur proposons d'être bénévoles.

- Le site : Pour relancer la dynamique de l'accueil, le dernier CA a proposé que le site de l'ADEAS soit mis à jour et régulièrement alimenté. Stéphanie et Hugo ont accepté de voir cela.

- La plaquette présentant la structure : il est décidé de la refaire avec de nouvelles photos et un texte plus dynamique. Ceci dans le but de la distribuer largement, à l'école, dans les commerces, en mairie. Stéphanie et Hugo travaillent sur ce projet également, à retravailler. (Voir **annexe 4.**)

- Le compte Facebook : Hugo depuis le retour des vacances de Noël, envoie régulièrement des informations sur l'actualité du centre.

Une nouvelles déco ! De nouvelles réalisations ! De nouvelles animations !

Ceci, pour rester en lien avec tous les parents, même ceux qui ne nous mettent plus leurs enfants. Histoire de montrer que le centre existe toujours, qu'il est bien vivant. et qu'il est prêt à accueillir de nouveau leurs enfants.

- Les salles : En ce qui concerne l'accueil de loisirs nous sommes bloqués car sans deuxième salle, impossible d'accueillir correctement les enfants, Ceci est primordial même si cette mise à disposition prévue par la mairie, va se réaliser, ce que nous souhaitons. Le fait d'en être privé, plombe toute notre organisation déjà compliquée par la mise en œuvre des différents protocoles sanitaires. Encore faut-il que cette salle soit homologuée.

A l'heure actuelle, nous pouvons disposer d'une salle de classe, mais comme les deux lieux sont très éloignés cela demande une bonne anticipation pour l'organisation. Ce qui n'est pas le cas en ce moment où les parents mettent leurs enfants au coup par coup.

Ceci oblige la direction du centre à refuser des enfants, ce qui est un comble en ce moment.

- Les vacances d'été.

Il serait bien de pouvoir proposer aux parents un éventail de possibilités d'accueil de leurs enfants allant du 5 juillet au 31 août. Pour cela un sondage est en cours auprès des parents pour connaître leurs besoins réels. C'est aux vues de celui-ci, que nous pourrions prendre des dispositions. Dans le même ordre d'idées que la réflexion sur un camp de skis partagé avec Baillet, on pourrait aussi voir pour partager le mois d'août avec eux ? Et peut-être, penser à proposer une participation à leur camp d'été ? Tout ceci bien sûr, hors pandémie et restrictions sanitaires !!

Pourquoi ne pas prévoir un flash infos à distribuer à l'école pour proposer le centre durant les vacances scolaires ? A voir avec la directrice de l'école et à transmettre aux associations de parents d'élève. (FCPE) A suivre !

- Les formations

- *Une formation PSC1* est prévue pour les animateurs et la volontaire en service civique le 13 mars 2021. Le formateur pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes, nous avons pensé la proposer au personnel communal si monsieur le maire trouve cela pertinent ?

Pour l'heure 4 animateurs ou volontaire sont intéressés, la formation pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes, les inscriptions seront ouvertes jusqu'au 10 mars. Possibilité de la proposer à des parents par mail. **(Annexe 5)**

- Dans le même ordre d'idée il faudra programmer *une formation incendie*, prioritaire.
- *Une formation à la médiation* pour apprendre à dédramatiser un conflit quel qu'il soit. Des contacts sont pris avec une personne proposée par Raoul. les animateurs seraient partants pour cette formation si elle se déroule en semaine (.en tenant compte de leurs horaires de travail à l'école 11H30 13H30.) Voir si la formation est possible en semaine
- *une formation* à « la bienveillance envers l'enfant (La présidente s'est inscrite).

2 : les subventions

- La mairie : le dossier de demande complet a été déposé fin janvier en mairie. Nous avons demandé 2000€ comme l'an passé.
- Le conseil départemental : la demande a été faite pour obtenir 1000 €, sachant qu'invariablement nous avons 353€ de subvention de leur part.
- La demande à la CAF est à refaire régulièrement pour qu'elle nous verse des subsides. Nous venons de faire les dernières déclarations, avec la surprise 'une nouvelle manière de déclarer !!
- On pourrait tenter aussi une demande à la communauté de commune ? A voir.

3- les autres animations.

- Les lotos
- Les bourses

Pour l'heure aucune date n'a été retenue ni à Maffliers ni à Baillet, car, pour l'heure, les salles municipales sont toujours interdites au public.

En conclusion : *l'ADEAS ne pourra pas se relever toute seule. Il nous faut l'aide de tous ceux qui d'une manière ou d'une autre sont acteurs de l'association :*

- Les membres du conseil d'administration,*
- l'équipe d'animation,*
- les parents adhérents,*
- les représentants de la mairie partenaire de l'association,*
- les bénévoles*

Mais nous restons optimistes, et nous attaquons l'année avec

- Une équipe d'animation complète trois animateurs diplômés ou en cours de validation et une volontaire en service civique. De plus, le centre peut accueillir des stagiaires pour la validation de stage pratique pour l'obtention du BAFA, à chaque période de vacances..*
- Une trésorerie encore saine*
- Une envie d'innover pour redynamiser le centre ADEAS*

Jeunes et moins jeunes qui apportent leurs concours et leurs richesses

Aujourd'hui nous ne pouvons qu'émettre des souhaits, ne sachant pas plus que vous ce que l'avenir nous réserve. Nous formons le vœu que cette année voit l'étau se desserrer pour que de nouveaux de belles perspectives puissent se déployer. Nous sommes prêts à relever le défi.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

III) Le budget prévisionnel 2021

:

CF pièce jointe, (annexe 6)

Une demande des animateurs : l'achat d'une télévision et d'une console SWITCH (en ce moment c'est celle d'Hugo qui sert !) surtout pour les jours où ils doivent se séparer. (1200€)

Par prudence, les charges sur les salaires ont été prévues avec un taux normal d'imposition, et les rentrées en tenant compte de la fréquentation actuelle.

IV) Le conseil d'administration

Le conseil d'administration sera à renouveler l'année prochaine. Les questions suivantes sont posées :

- Quelqu'un veut-il démissionner ?
- Quelqu'un veut-il rentrer dans le Conseil d'administration ?

Personne ne souhaite ni démissionner ni rentrer dans le conseil d'administration.

V) Questions diverses : il n'y pas de questions diverses.

La séance est levée.

Fait à Maffliers le 27 février 2021

Madame Christiane GUEUTAL

Madame Elise VANNIER

Présidente

Secrétaire